

Dans ce numéro

- De belles régions à visiter
- Vous pouvez choisir le moment où vous commencerez à toucher votre rente du régime public - Partie 1
- La génération sandwich et le stress
- Passer au neutre

**Marc Vaillancourt**

Conseiller en placement

Tél : 514-286-7361

Courriel : marc.vaillancourt@nbpcd.com

Guylaine Beauregard

Adjointe Administrative

Tél : 514-286-7307

Tour McGill College
1501, avenue McGill College,
Bureau 3200
Montreal, QC
H3A 3M8

Télécopieur : 514-286-3583
Sans Frais : 1-800-361-7115

Un encadrement financier pour la
quiétude d'une retraite bien méritée

Quel grand plaisir pour moi de lancer ce mois-ci, ma lettre financière, qui sera produite pour ma clientèle, sur une base trimestrielle. Ce projet, longtemps chéri, est maintenant devenu réalité, grâce à la coopération de BMO Nesbitt Burns dans la conception de cette publication. Cette lettre se veut avant tout un outil de communication additionnelle, qui touchera dans son ensemble tout sujet s'adressant à un encadrement financier de premier plan.

Je souhaite que celle-ci m'offre l'opportunité d'établir avec vous une relation encore plus étroite, et ce à travers une source de renseignements variés qui pourront servir dans l'élaboration d'un plan financier à la fine pointe.

Mon souhait le plus cher est de vous offrir un produit raffiné qui saura, je l'espère, vous donner entière satisfaction.

TRACEZ VOTRE CHEMIN!

Chacun de nous pense un jour à sa retraite, mais combien possède un plan précis leur permettant de savoir où ils se situent en rapport à leurs épargnes actuelles et futures, et face à la longévité financière que celles-ci leur procureront au cours des 20 ou 25 années qui suivront leur départ du marché du travail? Il est permis de croire, à partir de plusieurs sondages, que plus de 50% de la population n'ont aucun outil de cette nature leur permettant d'atteindre leurs objectifs financiers et ainsi de mieux planifier une retraite confortable.

Chez BMO Nesbitt Burns, nous vous offrons la possibilité de constater les effets de l'inflation et de l'impôt sur votre revenu de retraite, d'évaluer l'impact qu'aurait la

disparition des régimes publics, ainsi que le montant que vous devriez épargner en prévision de votre retraite.

Ce service qui vous est offert sans frais, et qui peut aussi inclure la participation d'un fiscaliste, avocat et planificateur financier, pour toute situation d'ordre complexe, ne peut que vous apporter une tranquillité d'esprit envers le futur.

Consulter une bonne carte est le meilleur moyen de se rendre à destination. Pourquoi ne pas tracer celle qui vous permettra d'atteindre vos objectifs financiers? Entrez en contact avec moi, il me fera plaisir de vous y aider.

UN EXEMPLE DE PERSÉVÉRANCE!

Né dans la pauvreté, il devait travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. Il a perdu huit fois aux élections, a fait deux faillites d'affaires, qui résultèrent en une dette qu'il passera dix-sept ans de sa vie à rembourser. Qui plus est, cet individu a dû aussi annuler son projet de mariage suite au décès de sa fiancée, et connut une grave dépression qui l'avait obligé à rester six mois au lit.

L'une de ses citations célèbres a été, suite à une défaite aux élections sénatoriales : « La piste était glissante et la course éreintante. En cours de route mon pied a glissé et j'ai perdu l'équilibre, mais je me suis redressé et je me suis dit, c'est un faux pas et non une chute ».

En 1860, il est élu président des États-Unis.

Son nom, Abraham Lincoln.

Connaissez-vous quelqu'un qui pourrait bénéficier de notre genre de relations? Les recommandations de clients sont appréciées. Merci.

De belles régions à visiter

Devenir un retraité, c'est apprendre à jouir de la vie comme vous l'entendez ; pour beaucoup de Canadiens, c'est faire des voyages. Si vous avez rêvé tout au long de votre existence de visiter la jungle amazonienne ou de vous offrir une luxueuse croisière en Alaska, le moment est venu de le faire pour échapper au quotidien et goûter à tout ce que le monde peut offrir.

Comme la cohorte des retraités constitue l'un des segments du marché des voyages dont la croissance est la plus rapide, les voyagistes offrent un éventail toujours plus large de forfaits conçus pour elle. Que vous préférerez voyager en groupe, seul ou à deux, vous constaterez rapidement que les choix qui s'offrent à vous sont très vastes. Il y a, bien sûr, la Floride ou l'Arizona, des destinations très populaires parmi les retraités ; mais il est facile aussi de s'écarter quelque peu des sentiers battus pour faire des voyages véritablement mémorables. En voici quelques-uns :

- **D'abord, tout simplement au Canada** - Partez à la découverte de notre immense pays ; visitez la charmante île de Grand Manan, au Nouveau-Brunswick : elle est située à 35 kilomètres seulement de la côte, une traversée en bac de 90 minutes. Cette île vous réserve bien des surprises. Elle est réputée pour sa beauté et la richesse de sa flore et de sa faune marine ; vous ne vous lasserez pas d'observer les baleines ou de plonger à la découverte d'épaves de navires anciens, ou encore de faire des virées en mer. Pour ceux qui préfèrent la terre ferme, l'île compte plus de 300 espèces de fleurs et de nombreux sentiers de randonnée pour l'observation des oiseaux.



- **Des saveurs d'Italie** - L'Italie offre à l'infini, bien sûr, des oeuvres d'art et d'architecture magnifiques, mais une tournée de dégustation de vins dans la bucolique Toscane peut vous faire découvrir un autre aspect tout aussi captivant de ce pays. Ces randonnées conçues pour ravir aussi bien les novices que les connaisseurs comprennent des



visites de vignobles, des repas gastronomiques et des haltes dans des villes petites ou grandes.

- **Au berceau de la civilisation** - Reculez de plus de 4 000 ans dans l'histoire du monde en faisant une randonnée d'une semaine parmi les splendides pyramides et autres vestiges de l'Égypte ancienne. Le choix de



voyages organisés est vaste. Vous pourrez voir la grande pyramide, visiter des tombes somptueuses de l'époque des pharaons et remonter le Nil en bateau. Ce voyage dans un pays chargé d'histoire et de traditions ravira les esprits aventureux.

Mais où que vous vouliez vous rendre, prenez le temps de faire des recherches pour bien vous renseigner. Et choisissez la destination qui correspond le mieux à vos intérêts et vos préférences.

Vous pouvez choisir le moment où vous commencerez à toucher votre rente du régime public - Partie 1

Les régimes de rentes publics [le Régime de pensions du Canada (RPC) ou le Régime de rentes du Québec (RRQ)] occupent nécessairement une place importante dans la planification de la retraite. Avec les prestations de la Sécurité de la vieillesse et celles de la caisse de retraite de l'employeur, ainsi que les économies personnelles, le RPC/RRQ apporte aux Canadiens retraités les ressources qui remplacent la rémunération de leur travail. Pour le RPC/RRQ, l'âge normal de la retraite est 65 ans, mais il peut être avancé ; le versement des prestations peut commencer dès 60 ans si le bénéficiaire a alors presque cessé de travailler.

Quel est le meilleur moment pour commencer à toucher ces prestations? Cela dépend. Si vous attendez d'avoir 65 ans, vous aurez droit aux mensualités intégrales ; si vous commencez plus tôt, vos prestations seront moins élevées, mais vous les recevrez pendant plus longtemps. Dans cet article, nous examinons les règles applicables ; dans le prochain numéro, nous présenterons un exemple du fonctionnement de ces régimes.

Remarque : Vos cotisations sont versées au Régime de rentes du Québec si vous habitez et travaillez au Québec ; dans les autres provinces, vous cotisez au Régime de pensions du Canada. Ces deux régimes se ressemblent ; les conditions attachées aux prestations et les réductions pour versement anticipé sont les mêmes. Cet article s'applique donc à l'un comme à l'autre.

Pour avoir une idée des prestations du RPC/RRQ que vous toucherez, visitez les sites internet suivants et demandez un relevé de vos cotisations :

Régime de pensions du Canada :

<http://www.dsc.gc.ca/fr/>

Régime de rentes du Québec : <http://www.rrq.gouv.qc.ca>

Ces relevés indiquent le montant approximatif des prestations que vous toucherez à 65 ans.

Comme vous l'avez vu, vous pouvez demander de toucher vos prestations dès 60 ans ; il faut alors que votre revenu d'emploi ait été inférieur à un certain plafond dans le mois de la demande ou le mois précédent. Ce plafond est égal à la prestation mensuelle maximale du RPC/RRQ, soit 845 \$ en 2006.

Le versement anticipé des prestations du RPC/RRQ entraîne une réduction du montant des mensualités. Pour chaque mois d'anticipation de paiement jusqu'à 65 ans, cette réduction est fixée à 0,5 %. Par exemple, si vous commencez à toucher vos prestations à 64 ans, soit 12 mois plus tôt, la réduction sera de 6 % pour tous les versements, jusqu'à la fin de vos jours.

L'avantage de la rente anticipée est que vous commencez plus tôt à pouvoir compter sur ce revenu. L'inconvénient est que, à partir de 65 ans, les mensualités sont moins élevées qu'elles ne l'auraient été autrement. Dans notre prochain numéro, nous présenterons un exemple qui nous permettra d'analyser les avantages et les inconvénients de ces deux possibilités.

La génération sandwich et le stress

Les baby-boomers les plus âgés auront 60 ans cette année ; à l'approche de la retraite, en plus d'avoir des aspirations différentes de celles de leurs prédécesseurs, beaucoup doivent aussi relever des défis d'un nouveau genre. De nos jours, la structure de la société oblige les baby-boomers préoccupés par leurs objectifs de retraite personnels à trouver aussi un équilibre approprié entre les besoins de leurs enfants et ceux de parents vieillissants. Ils appartiennent à ce que l'on appelle la génération sandwich.

Selon une étude de BMO Groupe financier, trois baby-boomers canadiens sur cinq contribuent d'une façon ou d'une autre au bien-être financier de leurs enfants de plus de 18 ans. Et ce n'est pas tout : un sur quatre dont les parents sont encore vivants doit leur apporter régulièrement - ou apporter à l'un d'eux - une aide quelconque.

Voici quelques-unes des questions que les membres de la génération sandwich peuvent se poser :

- Comment partager équitablement mon temps entre mes enfants, mes parents et ma carrière?
- Comment trouver du temps pour ma vie de couple?
- Comment trouver du temps pour moi?
- Comment faire pour entretenir l'harmonie entre mes enfants et mes parents?
- Où puis-je trouver les ressources financières nécessaires pour ma famille et moi?

Voici quelques suggestions qui pourront contribuer à trouver des réponses à ces questions :

- Organisez des réunions familiales : À cette occasion, veillez à ce que chacun ait la possibilité d'exprimer le fond de sa pensée et ses sentiments. Encouragez vos enfants et vos parents à communiquer entre eux. Parlez des nombreuses obligations différentes auxquelles vous devez faire face et dressez la liste des tâches quotidiennes ou hebdomadaires dont chaque autre membre de la famille pourrait se charger.
- Réservez-vous du temps : Prenez chaque jour le temps de méditer, ne serait-ce que pendant dix minutes. Il est important de penser à vous pour pouvoir continuer à prendre soin de ceux que vous aimez.

Beaucoup de baby-boomers se sentent démunis devant les obligations que l'avenir leur réserve. Comme leur situation n'a guère de précédent, puisqu'elle résulte de l'avènement d'une structure sociale nouvelle, leur désarroi est bien compréhensible. Mais il existe des solutions et je serais heureux de vous aider à formuler des plans concrets pour alléger les pressions qui s'exercent sur vous.

Passer au neutre (au ⁵ octobre 2006)

Il est évident que l'économie américaine est en pleine transition et se dirige vers une croissance plus lente. Le Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux prévoit une croissance de l'économie américaine de 2,7 % en 2007. Au risque de négliger l'aspect pessimiste de cette prévision, nous ne croyons pas que l'économie américaine tombera en récession.

Même si la Réserve fédérale américaine (Fed) semble avoir fini d'augmenter les taux d'intérêt à court terme, elle garde un penchant pour l'austérité à cause des craintes persistantes liées à l'inflation. Nous estimons que l'inflation devrait atteindre son sommet au début de 2007 alors que le ralentissement économique se sera bien installé. Un tel contexte encouragera la Fed, probablement selon nous, à réduire ses taux au printemps pour empêcher que la croissance du PIB américain ne glisse sous la barre des 2 %.

Les perspectives pour l'économie canadienne demeurent bonnes ; le Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux prévoit une croissance de 2,7 % en 2007. Cela ne rend pas compte toutefois des disparités régionales au Canada, puisque l'Ouest, en particulier l'Alberta, est en plein essor, alors que le centre du pays reste à la traîne à cause du secteur manufacturier aux prises avec le niveau élevé du dollar canadien. Le huard a bien résisté malgré la chute des prix des matières premières, mais il commence à faiblir. Aux prises avec une économie régionale hétéroclite et une monnaie aussi vigoureuse, la Banque du Canada n'augmentera probablement pas les taux. Nous prévoyons que la prochaine décision de

la Banque sera de réduire les taux d'intérêt à court terme, vraisemblablement l'année prochaine.

De part et d'autre de la frontière, les taux d'intérêt à long terme dérivent vers le bas après un nouveau redressement du marché obligataire au dernier trimestre. Nous croyons que les rendements obligataires continueront de fluctuer dans des marges étroites pour les 12 prochains mois car il y aura peu d'éléments susceptibles de faire monter les prix des obligations de façon importante. Par conséquent, nous conseillons encore aux investisseurs de diminuer la pondération de leurs titres à revenu fixe dans leur portefeuille et d'insister sur les placements à plus court terme, en allouant 75 % de leurs placements aux obligations de 1 à 5 ans et 25 % à celles de 5 à 10 ans.

Depuis un certain temps déjà, nous recommandons de surpondérer les actions canadiennes dans les portefeuilles en raison, selon nous, des perspectives encourageantes pour les matières de base et l'économie mondiale. Même si les perspectives à long terme demeurent bonnes, nous craignons qu'à court terme le marché boursier canadien ne subisse davantage de pressions à la baisse, car il sera particulièrement sensible à toute nouvelle diminution du prix des matières de base et de l'énergie à cause de sa forte pondération dans les secteurs de l'énergie et des matériaux. Nous continuons de privilégier les actions dans les portefeuilles ; toutefois, nous diminuons nos positions sur le marché des actions canadiennes jusqu'à atteindre une pondération neutre par rapport à nos indices de référence. Nous augmentons aussi la pondération des actions américaines pour mieux gérer le risque global du portefeuille. Les trois principaux secteurs de l'indice composé S&P/TSX représentant près de 75 % de l'indice, les possibilités de placement en dehors des secteurs de la finance, de l'énergie et des matériaux sont limitées, surtout pour les investisseurs qui cherchent des placements de grande qualité dans des sociétés à large capitalisation. En diversifiant davantage nos portefeuilles par l'augmentation de la pondération des actions américaines, nous aurons accès à un plus vaste éventail et/ou à une combinaison de secteurs différente par rapport à ce qui est disponible au Canada, tout en diminuant notre vulnérabilité face à une faiblesse éventuelle du marché canadien. Enfin, il semble que le dollar canadien ait atteint son sommet pour le moment, ce qui devrait augmenter l'attrait des marchés en dehors du Canada.

Répartitions d'actif recommandées et pondérations de référence pour les portefeuilles (octobre 2006)

	Revenu		Équilibré		Croissance	
	Répartition recommandée	Pondération de référence	Répartition recommandée	Pondération de référence	Répartition recommandée	Pondération de référence
Liquidités	10	5	10	5	10	5
Revenu fixe	55	70	30	45	10	25
Actions	35	25	60	50	80	70
Actions canadiennes	15	15	25	25	35	35
Actions étrangères	20	10	35	25	45	35

Collaborateurs : Wendy Templeton - «Fiducies en faveur de soi-même et fiducies mixtes au profit du conjoint»; le Service du marketing de BMO Nesbitt Burns - «De belles régions à visiter»; David Matchett - «Vous pouvez choisir le moment où vous commencerez à toucher votre rente du régime public - Partie 1»; le Service du marketing de BMO Nesbitt Burns - «La génération sandwich et le stress»; Martha Hill CFA- «Passer au neutre».

Les commentaires publiés ici ne constituent pas des conseils d'ordre juridique, ni une analyse définitive du caractère applicable des lois fiscales ou des lois régissant les fiducies et les successions. Ils sont de nature générale et toute personne devrait obtenir un avis professionnel sur sa situation fiscale particulière avant de prendre une décision. Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document sont celles de l'auteur à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis ; elles peuvent ne pas refléter celles de BMO Nesbitt Burns Inc. («BMO NBI»). Tous les efforts sont faits pour assurer que le contenu du présent document est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, l'auteur et BMO NBI ne peuvent donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. BMO NBI peut, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Ce document n'est pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres quels qu'ils soient, et ne devrait pas être considéré comme tel. BMO NBI peut par ailleurs assurer des services de conseils financiers ou de prise ferme pour certaines des sociétés mentionnées dans ce document et peut recevoir une rémunération à cet effet. BMO NBI est une filiale en propriété exclusive de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, elle-même filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Aux résidents des États-Unis : BMO Nesbitt Burns Corp. et/ou BMO Nesbitt Burns Securities Ltd., filiales de BMO NBI, endossent la responsabilité du contenu de ce document sous réserve des mêmes conditions ci-dessus. Tout résident des États-Unis désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Corp. et/ou BMO Nesbitt Burns Securities Ltd.

^{MD} «BMO (le médaillon contenant le M souligné)» est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. «Nesbitt Burns» est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence.